

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Objet : Goujons de câble d'alimentation sur les véhicules Western Star

Modèles concernés : Certains véhicules Western Star modèles 4700, 4900, 5700 et 6900 construits entre le 12 septembre 2016 et le 6 février 2018.

Renseignements généraux

RÉVISION : Les véhicules auront besoin d'un goujon de câble d'alimentation de 1/4 pouce ou de 3/8 pouce. Une étape a été ajoutée dans la procédure de remplacement d'un goujon de câble d'alimentation pour vérifier que sa taille est adéquate. Le tableau des pièces de remplacement a été mis à jour pour inclure les deux tailles de goujons de câble d'alimentation. Veuillez traiter les véhicules concernés par la campagne FL766 comme suit :

INT FL766 & FL766A

- Les véhicules qui N'ONT PAS ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A ont été affectés à la campagne FL766B.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et ONT SATISFAIT l'inspection sont considérés comme terminés et aucun autre travail n'est nécessaire.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et N'ONT PAS SATISFAIT l'inspection ont été affectés à la campagne FL766C.

FL766B - Effectuez la campagne FL766 (aucun travail n'a été effectué sur ces véhicules).

FL766C - Effectuez la campagne FL766 (ces véhicules ont échoué à l'inspection provisoire et des travaux supplémentaires sont nécessaires).

REMARQUE : Recherchez une entrée pour la campagne FL766 dans OWL, afin de confirmer si le rappel a été effectué. Des autocollants de parachèvement peuvent avoir été apposés dans le cadre de travaux antérieurs et ne constituent pas un bon indicateur de la réalisation du rappel dans ce cas.

Au nom de sa filiale en propriété exclusive Western Star Truck Sales, Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défektivité liée à la sécurité des véhicules automobiles existe sur les véhicules indiqués ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 9 880 véhicules.

Sur certains véhicules, le goujon de câble d'alimentation électrique dans le tablier du véhicule, lorsqu'il est muni d'un joint d'étanchéité, peut dépasser du tablier de manière inadéquate. S'il est mal installé, le goujon de câble d'alimentation risque d'entrer en contact avec le tablier, entraînant un risque de création d'arcs, ce qui pourrait augmenter le risque d'incendie.

Pour la réparation définitive, le goujon de câble d'alimentation électrique dans le tablier du véhicule sera inspecté et remplacé s'il y a lieu.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Instructions pour le travail à effectuer

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

Pièces de remplacement

Les pièces de remplacement sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de trousse(s) ou de pièce(s), figurant dans la liste ci-dessous, auprès votre Centre de distribution de pièces concerné.

Si nos dossiers indiquent que votre concessionnaire a commandé des véhicules ciblés par la campagne numéro FL766, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules sera disponible dans OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

Tableau 1 - Pièces de remplacement pour la campagne FL766

Numéro de campagne	Goujon de câble d'alimentation	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté par véhicule
FL766BC	Commande pour les véhicules avec des goujons de câble d'alimentation de 3/8 pouce	(3/8) STUD-ASSY,GASKET,JEI28SP0339	A23-14242-004	1 ou 2 chacun
		(3/8) STUD-ASSY,GASKET,JEI28SP0338	A23-14242-005	1 ou 2 chacun
		NUT MOUNT,3/4-16UNF,NYLON,RED	23-13770-000	1 ou 2 chacun
		NUT MOUNT,3/4-16UNF,NYLON,BLK	23-13770-001	1 ou 2 chacun
	Commande pour les véhicules avec des goujons de câble d'alimentation de 1/4 pouce	(1/4) STUD-ASSY,GASKET,JEI28SP0797R	A23-14242-006	1 ou 2 chacun
		(1/4) STUD-ASSY,GASKET,JEI28SP0797B	A23-14242-007	1 ou 2 chacun
		NUT MOUNT,3/4-16UNF,NYLON,RED	23-13770-000	1 ou 2 chacun
		NUT MOUNT,3/4-16UNF,NYLON,BLK	23-13770-001	1 ou 2 chacun

Table 1

Pièces retirées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces retirées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces retirées.

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Numéro de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL766B	Inspection des goujons de câble d'alimentation	0,2	996-R042A	06 - Inspection
	Inspection et remplacement des goujons de câble d'alimentation	3,0	996-R042B	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation
FL766C	Remplacement des goujons de câble d'alimentation	3,0	996-R042B	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation

Table 2

IMPORTANT : Une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve pas dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Demandes de remboursement

RÉVISION : Les véhicules auront besoin d'un goujon de câble d'alimentation de 1/4 pouce ou de 3/8 pouce. Une étape a été ajoutée dans la procédure de remplacement d'un goujon de câble d'alimentation pour vérifier que sa taille est adéquate. Le tableau des pièces de remplacement a été mis à jour pour inclure les deux tailles de goujons de câble d'alimentation. Veuillez traiter les véhicules concernés par la campagne FL766 comme suit :

INT FL766 & FL766A

- Les véhicules qui N'ONT PAS ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A ont été affectés à la campagne FL766B.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et ONT SATISFAIT l'inspection sont considérés comme terminés et aucun autre travail n'est nécessaire.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et N'ONT PAS SATISFAIT l'inspection ont été affectés à la campagne FL766C.

FL766B - Effectuez la campagne FL766 (aucun travail n'a été effectué sur ces véhicules).

FL766C - Effectuez la campagne FL766 (ces véhicules ont échoué à l'inspection provisoire et des travaux supplémentaires sont nécessaires).

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez indiquer les renseignements suivants dans OWL :

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ Autorisation FTL, saisissez le numéro de campagne et le code d'état pertinent (**FL766-B** ou **FL766-C**).
- Dans le champ Numéro de la principale pièce défectueuse, saisissez **25-FL766-000**.
- Dans le champ Pièces, saisissez le(s) numéro(s) de trousse ou de pièce approprié(s), comme il est indiqué dans le tableau Pièces de remplacement.
- Dans le champ Main-d'œuvre, saisissez d'abord le SRT approprié parmi ceux qui figurent dans le tableau Temps de réparation. Une allocation de 0,3 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-6010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **034-004-048** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada — Remboursement pour réparations antérieures**. Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
 - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est admissible à un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement.)
 - Soumettez une demande de préapprobation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
 - Saisissez le montant approuvé pour votre demande de remboursement dans la section Autres frais.
 - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.
 - Si la demande est approuvée, soumettez un justificatif de demande de remboursement pour la préapprobation.
 - Remboursez le montant approprié au client.

**Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ**

IMPORTANT : Vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'est pas déjà terminée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties sur le site Web DTNACconnect.com/WSC ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaires. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou contactez le directeur du service après-vente de votre concessionnaire international.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de trousse en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les trousse doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veillez prendre note que la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, comme modifiée (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Goujons de câble d'alimentation sur les véhicules Western Star

13 novembre 2018

MISE À JOUR – RAPPEL IMPORTANT LIÉ À LA SÉCURITÉ

Avis destiné à nos clients américains : Le présent avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Daimler Trucks North America LLC (DTNA) vous écrit pour informer les propriétaires de véhicules concernés par un changement dans la disponibilité de ce rappel.

La solution définitive a été suspendue temporairement en raison d'un manque de disponibilité des pièces. Le rappel FL766 deviendra disponible le 26 novembre 2018. L'avis de rappel intermédiaire INT FL766 a été rétabli pour aider les propriétaires de véhicules entretemps.

DTNA recommande que vous fassiez examiner votre véhicule par un centre de réparation et d'entretien Daimler Trucks North America agréé. Si votre véhicule ne passe pas l'inspection, une réparation provisoire sera effectuée et votre véhicule devra être ramené au concessionnaire pour effectuer la réparation définitive.

Veillez contacter un concessionnaire DTNA agréé pour programmer l'inspection de votre véhicule. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com. À l'onglet « Menu », sélectionnez « Contact », faites défiler les options vers le bas jusqu'à « Find a Dealer » (Rechercher un concessionnaire), puis sélectionnez la marque appropriée. Le rappel prendra entre 30 minutes et 3 heures environ, selon la réparation à effectuer, et sera effectué sans aucuns frais pour vous.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq jours ouvrables. Si vous avez payé les réparations liées au problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible à un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyer un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou visiter le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyer un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Goujons de câble d'alimentation sur les véhicules Western Star

26 octobre 2018

Avis destiné à nos clients américains : Le présent avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Au nom de sa filiale en propriété exclusive Western Star Trucks Sales Inc., Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité des véhicules à moteur existe sur certains véhicules Western Star modèles 4700, 4900, 5700 et 6900 construits entre le 12 septembre 2016 et le 6 février 2018.

Sur certains véhicules, le goujon de câble d'alimentation électrique dans le tablier du véhicule, lorsqu'il est muni d'un joint d'étanchéité, peut dépasser du tablier de manière inadéquate. S'il est mal installé, le goujon de câble d'alimentation risque d'entrer en contact avec le tablier, entraînant un risque de création d'arcs, ce qui pourrait augmenter le risque d'incendie.

Pour la réparation définitive, le goujon de câble d'alimentation électrique dans le tablier du véhicule sera inspecté et remplacé s'il y a lieu.

Ceci est le deuxième de deux avis concernant cette campagne. La réparation est prête et les pièces détachées ont été stockées. **Si vous avez fait effectuer la réparation provisoire, votre véhicule aura quand même besoin de la solution définitive du rappel.** Veuillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com. À l'onglet « Menu », sélectionnez « Contact », faites défiler les options vers le bas jusqu'à « Find a Dealer » (Rechercher un concessionnaire), puis sélectionnez la marque appropriée. Le rappel prendra entre 30 minutes et 3 heures environ, selon la réparation à effectuer, et sera effectué sans aucuns frais pour vous.

Vous pourriez être responsable de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq jours ouvrables. Si vous avez payé les réparations liées au problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible à un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyer un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou visiter le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyer un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

**Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ**

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** les réparations liées au problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veillez fournir les documents originaux ou des copies lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation, qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé les réparations
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule
- Le coût total réclamé pour les réparations
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit)

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

Instructions pour le travail à effectuer

Objet : Goujons de câble d'alimentation sur les véhicules Western Star

Modèles concernés : Certains véhicules Western Star modèles 4700, 4900, 5700 et 6900 construits entre le 12 septembre 2016 et le 6 février 2018.

RÉVISION : Les véhicules auront besoin d'un goujon de câble d'alimentation de 1/4 pouce ou de 3/8 pouce. Une étape a été ajoutée dans la procédure de remplacement d'un goujon de câble d'alimentation pour vérifier que sa taille est adéquate. Le tableau des pièces de remplacement a été mis à jour pour inclure les deux tailles de goujons de câble d'alimentation. Veuillez traiter les véhicules concernés par la campagne FL766 comme suit :

INT FL766 & FL766A

- Les véhicules qui N'ONT PAS ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A ont été affectés à la campagne FL766B.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et ONT SATISFAIT l'inspection sont considérés comme terminés et aucun autre travail n'est nécessaire.
- Les véhicules qui ONT ÉTÉ inspectés dans le cadre des campagnes INT FL766 ou FL766A et N'ONT PAS SATISFAIT l'inspection ont été affectés à la campagne FL766C.

FL766B - Effectuez la campagne FL766 (aucun travail n'a été effectué sur ces véhicules).

FL766C - Effectuez la campagne FL766 (ces véhicules ont échoué à l'inspection provisoire et des travaux supplémentaires sont nécessaires).

REMARQUE : Recherchez une entrée pour la campagne FL766 dans OWL, afin de confirmer si le rappel a été effectué. Des autocollants de parachèvement peuvent avoir été apposés dans le cadre de travaux antérieurs et ne constituent pas un bon indicateur de la réalisation du rappel dans ce cas.

Procédures préliminaires

1. Garez le véhicule sur une surface plane, coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Calez les roues.
2. Aller à la section appropriée des instructions de travail du véhicule :
 - FL766B - Inspection du goujon de câble d'alimentation
 - FL766C - Remplacement d'un goujon de câble d'alimentation

Inspection d'un goujon de câble d'alimentation (FL766B uniquement)

1. Ouvrez le capot et localisez les trois ou quatre connecteurs du goujon de câble d'alimentation sur la partie avant de la caisse. Reportez-vous à la **figure 1**.
2. Retirez les caches des connecteurs du goujon de câble d'alimentation. Reportez-vous à la **figure 2**. Inspectez chaque goujon de câble d'alimentation pour vous assurer qu'au moins un filet dépasse de l'écrou en plastique. Reportez-vous à la **figure 3** et à la **figure 4**.

Si **AUCUN** ne dépasse de l'écrou en plastique, l'installation est **INCORRECTE**. Passez à l'étape « Remplacement du goujon de câble d'alimentation ».

Si au moins un filet dépasse de l'écrou en plastique, l'installation est **CORRECTE** et le rappel est terminé. Passez à l'étape suivante.

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

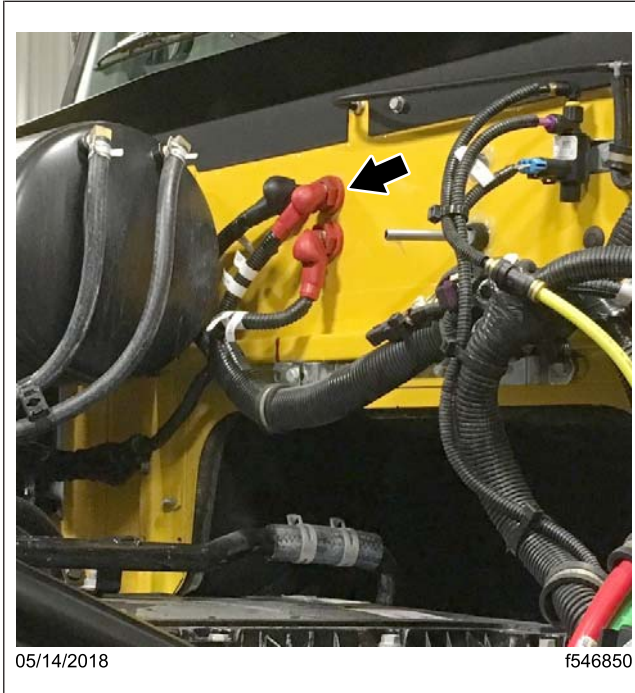


Fig. 1, Emplacement du goujon de câble d'alimentation

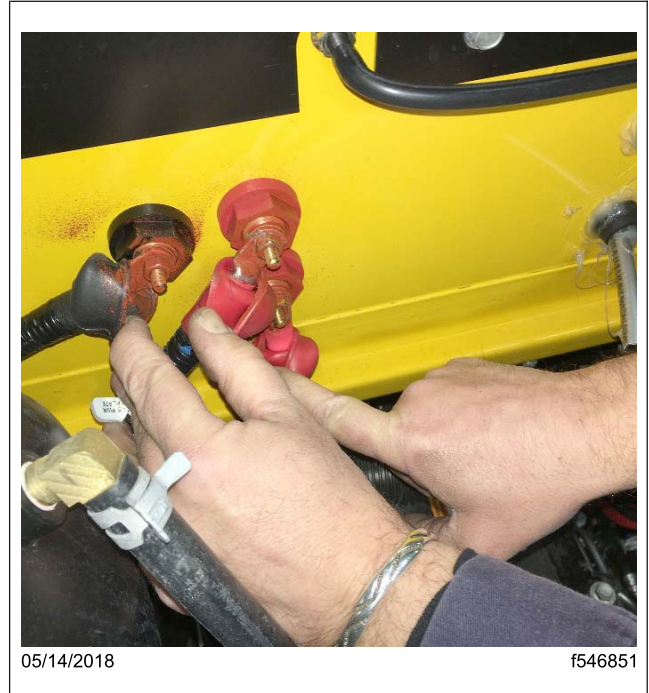


Fig. 2, Retrait du capuchon de protection du connecteur



05/14/2018

A. Installation correcte



f546852

B. Installation incorrecte

Fig. 3, Inspection de l'installation

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

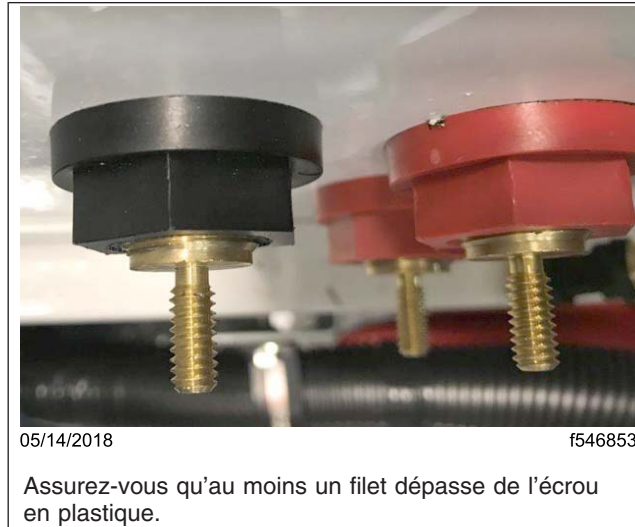


Fig. 4, Presse-étoupe installé correctement

3. Remettez les capuchons de protection des connecteurs en place.
4. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Écrivez le numéro de campagne FL766 sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (Formulaire WAR260) pour indiquer que le travail a été terminé et l'apposer sur l'étiquette de base.

Remplacement du goujon de câble d'alimentation (FL766B & C)

1. Débranchez les batteries.
2. Si vous ne l'avez pas encore fait, ouvrez le capot et repérez les trois ou quatre connecteurs du goujon de câble d'alimentation situés sur la partie avant de la caisse, puis retirez le capuchon du connecteur du goujon de câble d'alimentation. Reportez-vous à la [figure 1](#) et à la [figure 2](#).
3. Vérifiez que la taille des goujons de câble d'alimentation est de 1/4 pouce ou 3/8 pouce.
4. Desserrez le tableau de bord et retirez-le suffisamment pour pouvoir accéder aux bornes d'alimentation de la partie avant de la caisse. Reportez-vous à la *Manuel d'atelier Western Star*, **Section 60.06, sujet 110**.

REMARQUE : Il n'est pas nécessaire de déconnecter les câblages ou les conduites d'air pour accéder aux bornes. Lorsque vous déplacez le tableau de bord, veillez à ne pas trop étirer les faisceaux de câblage ou les conduites d'air.

5. Débranchez les câbles des bornes à l'intérieur de la cabine. Reportez-vous à la [figure 5](#)

Décembre 2018
FL766A-C
NHTSA n° 18V-191
Transport Canada n° 18-190
DEUXIÈME AVIS RÉVISÉ

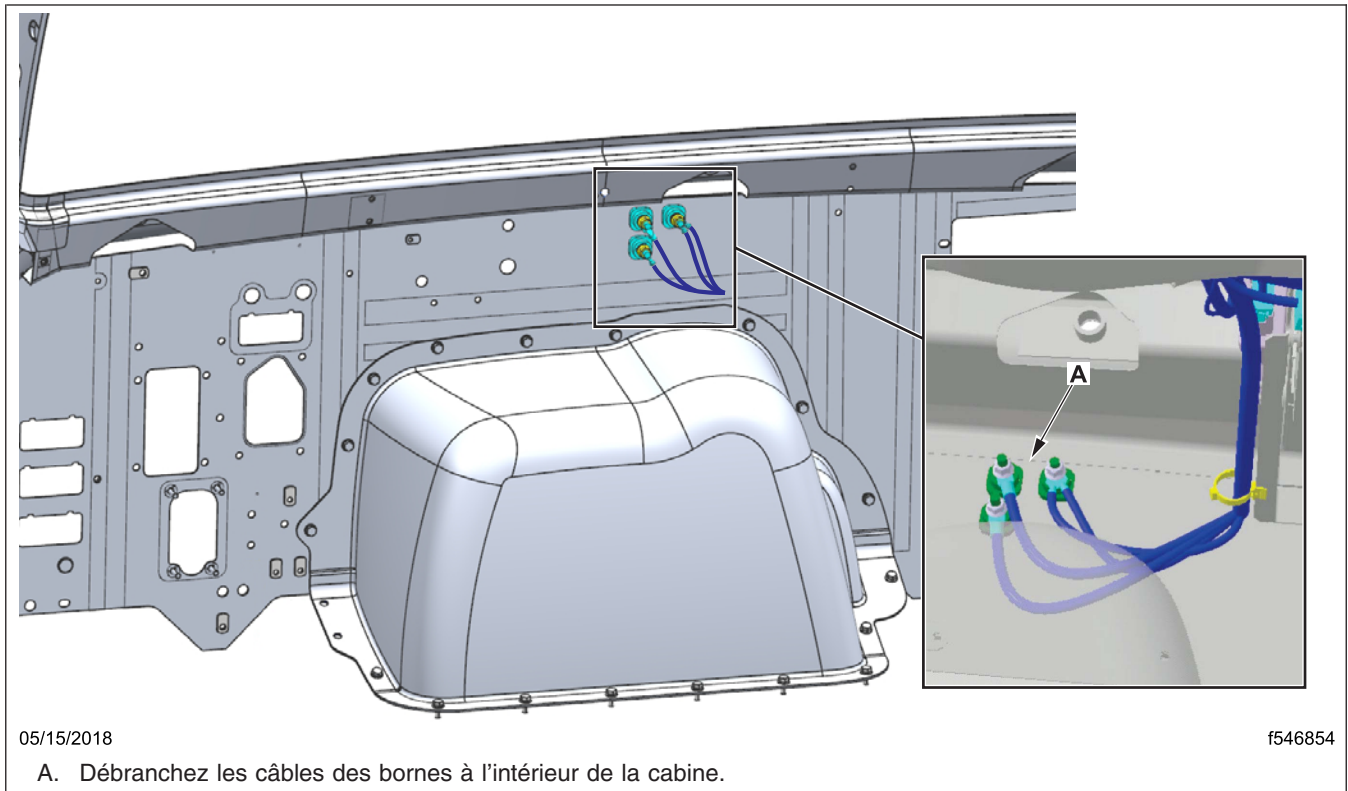


Fig. 5, Emplacement des bornes d'alimentation électrique de la partie avant de la caisse (à l'intérieur de la cabine)

6. Débranchez les câbles des bornes situées à l'extérieur de la partie avant de la caisse.
7. Retirez les écrous en plastiques et les goujons.
8. Retirez les anciens goujons du câble d'alimentation et remplacez-les par des goujons de câble d'alimentation neufs.
9. Insérez complètement chaque goujon dans son trou carré.
10. Serrez les écrous en plastique à un couple de 680 à 950 N-cm (60 à 84 lbf-po). Assurez-vous qu'au moins un filet dépasse de l'écrou en plastique.
11. Rebranchez les câbles sur les bornes situées à l'extérieur de la partie avant de la caisse.
12. Rebranchez les câbles sur les bornes à l'intérieur de la cabine.
13. Remettez le tableau de bord en place. Reportez-vous à la *Manuel d'atelier Western Star*, **Section 60.06, sujet 110**.
14. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Écrivez le numéro de campagne FL766 sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (Formulaire WAR260) pour indiquer que le travail a été terminé et l'apposer sur l'étiquette de base.